2009

BANQUE THALER

RAPPORT ANNUEL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

M. Robert Cuypers

ADMINISTRATEUR

Me André de Pfyffer

Me Jacques Wittmer (jusqu'au 18 mars 2010)

Me Lionel Aeschlimann (jusqu'au 18 mars 2010)

Me Jean-Yves De Both (dès le 18 mars 2010)

DIRECTION GENERALE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

*M. Dirk Eelbode **

MEMBRE

M. Daniel S. Hemmeler

DIRECTEUR

*M. Filip Sabbe **

*M. Josef Stirnimann **

*M. Patrice Berclaz **

M. Luc Synaeghel

DIRECTION & CADRES

DIRECTEUR

M. Jozef De Backer

DIRECTEUR ADJOINT

M. Bernard Dirickx

Mme Nadine Mertens

Mme Fabienne De Jonghe

SOUS-DIRECTEUR

M. Jos Mullie

M. Santiago Hernandez

Mme Patricia Richard

M. Patrick Franck

M. Ludo Wyns

M. Didier de Terwangne

Mme Catherine Schmid

FONDÉ DE POUVOIR

M. Gérald Munoz

Mme Sabine Neyman

MANDATAIRE COMMERCIAL

M. Jean-Luc Moncalvo

** Membre du Comité de direction*

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs,

La crise financière qui a débuté pendant l'été 2007, s'est intensifiée de façon graduelle et a connu son point culminant au cours du premier trimestre 2009. Nous avons été les témoins d'une défaillance du système capitaliste d'une ampleur historique. Une stabilisation fragile a été obtenue suite à des interventions sans précédent de la part des banques centrales et des plans de sauvetage et de relance massifs par l'ensemble des gouvernements occidentaux.

Les causes qui nous ont menés à cette 'tempête parfaite' sont multiples :

- La politique monétaire laxiste de l'air Greenspan a ouvert la voie à un surendettement des ménages américains et a contribué à une bulle spéculative dans l'immobilier tant aux Etats-Unis qu'en Europe.

- Le modèle d'affaires de certaines banques s'appuyait de plus en plus sur les activités de trading et de spéculation pour compte propre et les a écarté du métier de base qui réside dans l'intermédiation entre l'épargne et l'octroi de crédit. Leur effet de levier excessif a effacé leurs fonds propres en un temps record au moment où l'ensemble de leurs engagements (y compris ceux hors bilan) ont été ajustés à leur valeur réelle.

- La complexité et l'opacité de certains produits d'investissement ont mené à une mauvaise compréhension de ces produits et à une concentration des risques chez certains investisseurs.

- Les autorités de surveillance n'ont manifestement pas été à la hauteur de leur tâche et ont échoué dans leur mission principale qui était d'anticiper et de gérer les risques liés au secteur financier.

- Finalement, une morale déplorable de certains dirigeants d'instituts financiers a fait primer l'avidité à court terme sur la responsabilité et la création de valeur sur le long terme.

La situation début 2010 est certes beaucoup plus favorable mais des questions importantes restent ouvertes.

Le revers des flux monétaires ayant permis la restauration de la liquidité dans les marchés est un défi majeur à relever. Les banquiers centraux se trouvent sur un terrain inconnu. Le système capitaliste a été fragilisé et risque de rester sous 'infusion monétaire' pendant une période assez longue.

L'aggravation des finances publiques est une conséquence logique des actions de sauvetage du secteur financier et des plans de relance économique. Nous sommes par contre d'avis que cette crise n'est que le catalyseur de la dégradation des finances publiques et non pas sa cause principale. Le poids grandissant de l'appareil public et de la structure étatique inadéquate face au vieillissement de la population et à la globalisation de l'économie, nécessitent une refonte totale de notre système occidental de la sécurité sociale. A l'heure actuelle, la plupart des politiciens ne reconnaissent pas ou ne souhaitent pas reconnaître l'ampleur du problème et se contentent de traiter le secteur financier et en particulier les centres financiers offshore comme bouc émissaire. Cette négation de la réalité mettra inévitablement un frein à chaque réforme nécessaire et limitera toute reprise économique future. Ultimement les marchés financiers pénaliseront les pays défaillants. Dans ce contexte s'inscrit la crise actuelle de la dette publique grecque. Elle n'est que le prélude d'une tension qui risque de s'intensifier et de s'étendre vers d'autres pays dans les années à venir.

Il nous semble logique que le marché reconnaîtra les vertus de la Suisse qui occupe une place enviable dans cet environnement. Sa démocratie directe, sa structure équilibrée de Confédération, son secret bancaire et le respect pour l'individu, le poids limité de son appareil public et donc ses finances publiques saines font de la Suisse un pays disposant d'importants atouts pour le futur et lui donnera l'opportunité de se distinguer et de reconfirmer son statut historique de havre de sécurité dans des temps turbulents.

C'est dans le cadre décrit ci-dessus que la Banque Thaler a décidé d'engager de nouveaux collaborateurs et d'acquérir un nouveau fonds de commerce. Ainsi nos équipes à Genève seront renforcées considérablement et une nouvelle implantation à Bâle a été réalisée. Nous avons confiance en la place financière suisse sur le long terme et profitons de la crise actuelle pour accroître notre activité

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS

Le total du bilan en date du 31.12.2009 s'élève à CHF 199'289'008. Le montant sous-jacent relatif aux opérations sur instruments financiers s'élève à CHF 402'251'784.

Le résultat des opérations de commissions totalise CHF 17'437'530 tandis que les opérations d'intérêts ont généré CHF 1'244'076. Les opérations de négoce, principalement les résultats de change clients, affichent un résultat de CHF 3'248'194. Le total des produits de l'activité ordinaire de la banque atteint ainsi CHF 21'930'270. Les charges d'exploitation restent bien maîtrisées et totalisent CHF 10'765'354. Le résultat brut est de CHF 11'164'916.

Les provisions ont été augmentées de CHF 3'900'000 et totalisent ainsi CHF 25'000'000. Ces provisions n'ont pas été constituées pour des risques spécifiques mais s'inscrivent dans notre politique de renforcement continu de la solidité financière de la Banque. Le total des fonds propres effectifs (y compris les réserves latentes) atteint ainsi CHF 55'409'603. Les fonds propres exigibles selon les règles émis par la FINMA sont de CHF 9'802'376, nous pouvons ainsi affirmer que la Banque dispose de fonds propres fortement excédentaires.

L'exercice 2009 se solde par un résultat net de CHF 4'222'227 après une charge fiscale de CHF 1'649'622.

PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le bénéfice disponible de l'exercice 2009 atteint CHF 5'469'603.
La répartition suivante est proposée à l'Assemblée Générale:

ATTRIBUTION À LA RÉSERVE LÉGALE GÉNÉRALE:	CHF	300'000
DIVIDENDE SUR LE CAPITAL-ACTIONS:*	CHF	3'960'000
BÉNÉFICE REPORTÉ:	CHF	1'209'603

* La Banque renonce au paiement du dividende sur ses propres actions. Le dividende proposé de CHF 3'960'000 n'inclut pas la part de dividende correspondant au 1% du capital-actions détenu par la Banque

Le mandat d'Ernst & Young SA, Genève, Organe de révision de la Banque, venant à échéance, nous proposons sa reconduction pour une nouvelle période d'un an.

Les actionnaires ainsi que les membres du Conseil d'Administration souhaitent remercier l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs qui ont fait preuve de courage, d'engagement et de professionnalisme pendant cette période turbulente. Nous remercions notre fidèle clientèle et nous nous engageons à être leur partenaire compétent dans le futur.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2009

(AVEC CHIFFRES COMPARATIFS DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE)

(EN FRANCS SUISSES)

	ANNEXE	2009	2008
ACTIFS			
Liquidités		15'245'468	4'845'287
Créances sur les banques		120'236'281	77'360'090
Créances sur la clientèle	3.1	47'920'400	38'670'276
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	3.2	3'612'475	2'971'492
Immobilisations financières	3.2	538'000	-
Participations	3.3	45'932	46'112
Immobilisations corporelles	3.4	4'607'566	3'404'257
Comptes de régularisation		1'302'899	327'039
Autres actifs	3.12	5'779'987	17'818'432
TOTAL DES ACTIFS		**199'289'008**	**145'442'985**
TOTAL DES CRÉANCES SUR LES PARTICIPANTS QUALIFIÉS		**346'508**	**1'414'931**

PASSIFS			
ENGAGEMENTS			
Engagements envers les banques		657'026	21'144
Autres engagements envers la clientèle		129'538'692	67'892'009
Comptes de régularisation		2'162'929	1'902'817
Autres passifs	3.12	7'560'758	18'379'639
Correctifs de valeurs et provisions	3.7	25'000'000	21'100'000
TOTAL DES ENGAGEMENTS		**164'919'405**	**109'295'609**
FONDS PROPRES			
Capital social	3.8	20'000'000	20'000'000
Réserve légale générale		6'400'000	5'900'000
Réserve pour propres titres de participation		538'000	-
Autres réserves		1'962'000	2'264'175
Bénéfice reporté		1'247'376	54'460
Bénéfice de l'exercice		4'222'227	7'928'741
TOTAL DES FONDS PROPRES		**34'369'603**	**36'147'376**
		199'289'008	**145'442'985**
TOTAL DES ENGAGEMENTS ENVERS LES PARTICIPANTS QUALIFIÉS		**1'837'117**	**755'273**

OPERATIONS HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2009

(AVEC CHIFFRES COMPARATIFS DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE)

(EN FRANCS SUISSES)

	ANNEXE	2009	2008
Engagements conditionnels	4.1	3'340'220	4'364'886
Engagements irrévocables		568'000	418'000
Instruments financiers dérivés:			
Montant du sous-jacent	4.2	402'251'784	563'602'397
Valeurs de remplacement positives		5'743'910	17'784'499
Valeurs de remplacement négatives		5'264'654	16'831'027
Opérations fiduciaires	4.3	173'373'213	286'075'180

COMPTE DE RESULTAT POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

(AVEC CHIFFRES COMPARATIFS DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE)

EN FRANCS SUISSES)

	ANNEXE	2009	2008
PRODUITS ET CHARGES DE L'ACTIVITE BANCAIRE ORDINAIRE			
Produits des intérêts et des escomptes		1'270'357	3'007'442
Produits des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce		8'830	7'235
Charges d'intérêts		(35'111)	(629'387)
RESULTAT DES OPERATIONS D'INTERÊTS		**1'244'076**	**2'385'290**
Produits des commissions sur les opérations de négoce de titres et de placements		19'894'110	23'520'200
Charges de commissions		(2'456'580)	(3'007'490)
RESULTAT DES OPERATIONS DE COMMISSIONS ET DES PRESTATIONS DE SERVICES		**17'437'530**	**20'512'710**
RESULTAT DES OPERATIONS DE NEGOCE	5.1	**3'248'194**	**2'786'399**
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		470	320'389
Autres charges ordinaires		-	-
AUTRES RESULTATS ORDINAIRES		**470**	**320'389**
Charges de personnel	5.2	(8'141'848)	(7'748'771)
Autres charges d'exploitation	5.3	(2'623'506)	(2'352'561)
CHARGES D'EXPLOITATION		**10'765'354**	**(10'101'332)**
BENEFICE BRUT		**11'164'916**	**15'903'456**

	ANNEXE	2009	2008
BENEFICE DE L'EXERCICE			
Bénéfice brut		11'164'916	15'903'456
Amortissements sur l'actif immobilisé	3.4	(409'601)	(231'151)
Correctifs de valeurs, provisions et pertes		(4'883'466)	(4'913'576)
Produits extraordinaires		-	-
Résultat intermédiaire		5'871'849	10'758'729
Impôts		(1'649'622)	(2'829'988)
BENEFICE DE L'EXERCICE		**4'222'227**	**7'928'741**

REPARTITION DU BENEFICE		
Benefice de l'exercice	**4'222'227**	**7'928'741**
Benefice reporte	**1'247'376**	**54'460**
Benefice au bilan	**5'469'603**	**7'983'201**

PROPOSITION DE L'EMPLOI DU BENEFICE AU BILAN		
Attribution à la réserve légale générale	300'000	500'000
Attribution aux autres réserves	-	235'825
Dividende *	3'960'000	6'000'000
Report à nouveau	1'209'603	1'247'376
	5'469'603	**7'983'201**

* La Banque renonce au paiement du dividende sur ses propres actions. Le dividende proposé de CHF 3'960'000 n'inclut pas la part de dividende correspondant au 1% du capital-actions détenu par la Banque

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

A l'assemblée générale des actionnaires de Banque Thaler S.A., Genève

Genève, le 15 mars 2010

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels
En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexe) de Banque Thaler S.A. pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

Responsabilité du Conseil d'administration
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates

Responsabilité de l'organe de révision
Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit
Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chif. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA
Didier Müller — Raphaël Thürler
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2009

1 COMMENTAIRES RELATIFS A L'ACTIVITE ET MENTION DE L'EFFECTIF DU PERSONNEL

L'activité principale de la Banque est la gestion de patrimoine ainsi que toutes les opérations bancaires et financières s'y rattachant. L'effectif du personnel au 31 décembre 2009 est de 23 personnes convertis en place de travail à temps complet (22 au 31 décembre 2008).

2 PRINCIPES COMPTABLES ET PRINCIPES D'EVALUATION

La tenue de la comptabilité, ainsi que les principes comptables et d'évaluation sont conformes aux normes comptables prescrites dans le Code des Obligations et la Loi Fédérale sur les Banques complétées par les dispositions de son Ordonnance et par les directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

A) PRINCIPES COMPTABLES

CREANCES SUR LES BANQUES ET SUR LA CLIENTELE

Les créances sur les banques et la clientèle sont portées au bilan à leur valeur nominale. Les provisions spécifiques constituées en couverture des risques de recouvrement identifiés sont comptabilisées sous la rubrique "Correctifs de valeurs et provisions".

PORTEFEUILLES DE TITRES DESTINES AU NEGOCE

Les positions du portefeuille de négoce sont évaluées au cours de marché si elles sont négociées auprès d'une bourse reconnue ou sur un marché représentatif. Si ces conditions ne sont pas remplies, elles sont évaluées selon le principe de la valeur la plus basse entre la valeur de marché et la valeur d'acquisition.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont comptabilisées selon le principe de la valeur la plus basse entre la valeur de marché et la valeur d'acquisition.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur prix d'acquisition, moins les amortissements nécessaires calculés selon la méthode dégressive sur la durée de vie estimée des biens aux taux annuels suivants:

- Mobilier, Agencement 25 %
- Informatique, Machines de bureau 40 %
- Immeuble 4 %

IMPOTS

La Banque provisionne les impôts encore dus sur les exercices antérieurs ainsi qu'une estimation des impôts qui sont dus sur le bénéfice réalisé pendant l'exercice et sur les fonds propres imposables à la fin de l'exercice. Au 31 décembre 2009, la provision pour impôts est présentée dans les comptes de régularisation passifs.

CONVERSION DES MONNAIES ETRANGERES

Les actifs et passifs exprimés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses aux cours de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et charges exprimés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses aux cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les principaux cours de change appliqués lors de la clôture sont les suivants:

	31.12.2009	31.12.2008
EUR	1.48315	1.48898
USD	1.03373	1.05585
GBP	1.66937	1.52091

Les opérations de change à terme sont évaluées au taux de change à terme. Les gains et les pertes non réalisés sont portés au compte de résultat.

B) GESTION DES RISQUES

Conformément à l'article 663b alinéa 1 chiffre 12 du Code des Obligations, le Conseil d'administration a procédé, lors de sa séance du 17 septembre 2009, à l'évaluation annuelle des risques de la banque.

RISQUE DE MARCHE

La Banque a des activités de négoce restreintes. Elle ne traite pas pour son propre compte des matières premières, des métaux précieux ou encore des futures. Son portefeuille se compose principalement de positions prises sur le marché des titres de participations et sur le marché des devises (comptant et terme). La Banque utilise l'approche de minimis afin de déterminer les exigences en fonds propres en matière de risque de changement de taux d'intérêts et de prix des actions et la méthode standard en matière de risque de devises.
La gestion et le suivi des risques de marché sont confiés à la Direction des Marchés dans les limites de délégation accordées par le Conseil d'administration sur la base du règlement d'organisation et de gestion de la Banque. La Direction Administrative vérifie quotidiennement que la Direction des Marchés respecte les limites accordées.

RISQUE DE CREDIT

Les limites de crédit sont accordées à la clientèle par le Comité de crédit ou le Conseil d'administration, conformément aux délégations de compétences établies par le règlement d'organisation et de gestion de la Banque. Pour les crédits lombards, les taux d'avance accordés correspondent aux taux usuels de la branche. Le respect des délégations, le contrôle des lignes autorisées, l'évolution de la qualité des crédits font l'objet d'un suivi régulier.
Les éventuelles créances compromises sont évaluées individuellement et la perte de valeur est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Les opérations hors bilan telles que les engagements fermes, garanties et autres instruments financiers dérivés sont compris dans cette évaluation. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants indiquent que le débiteur est peu vraisemblablement en mesure de faire face à ses engagements futurs.

RISQUE DE TAUX

La structure de financement de la Banque ne présente pas de risque de taux particulier. Les positions hors bilan de la Banque ne comprennent pas d'instruments dérivés sur taux d'intérêt.

RISQUE DE CHANGE

La Banque utilise des instruments financiers dérivés dans un but de couverture et de gestion des positions en monnaies étrangères du bilan. Ces opérations se font conformément au règlement d'organisation et de gestion.

C) INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

La Banque traite des instruments financiers dérivés pour le compte de ses clients. Les opérations effectuées portent principalement sur l'achat et la vente d'options et de futures. La Banque effectue des opérations de change à terme pour compte propre et pour le compte de clients.

Les valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés ouverts au jour de la clôture de l'exercice sont enregistrées respectivement sous "Autres actifs" et "Autres passifs".

D) SAISIE DES OPERATIONS

Toutes les opérations effectuées par la Banque sont comptabilisées selon le principe de la date de conclusion.

E) FONDS PROPRES REGLEMENTAIRES

Le calcul des fonds propres réglementaires (Bâle II) selon l'ordonnance sur les fonds propres du 29 septembre 2006 tient compte des principes suivants :

FONDS PROPRES POUVANT ÊTRE PRIS EN COMPTE	
(en milliers de CHF)	31.12.2009
Capital	20'000
Réserves apparentes	8'900
Bénéfice reporté	1'247
./. Ajustement des fonds propres de base	-295
Total des fonds propres de base	29'852
./. Déduction des fonds propres de base	-538
Total des fonds propres de base pris en compte	**29'314**

FONDS PROPRES REQUIS AU 31.12.2009		
(en milliers de CHF)	Approche utilisée	Exigences de fonds propres
Risques de crédit	AS-CH	4'929
Risques non liés à des contreparties	AS-CH	1'125
Risques de marché sur Instruments de taux d'intérêts et titres de participations	De Minimis	45
Risques de marché sur devises	Standard	
Risques opérationnels	Indicateur de base	3'703
Total des fonds propres nécessaires		**9'802**
Rapport entre les fonds propres pris en compte et les fonds propres requis selon le droit suisse		2.99
Ratio BRI – Fonds propres pouvant être pris en compte		20.7%

F) SURVEILLANCE ET CONTRÔLE INTERNE

A la demande des actionnaires, le Comité d'Audit est présidé par le président du Conseil d'administration, membre indépendant au bénéfice d'une large compétence en matière bancaire et réglementaire.

3 INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN

3.1 APERCU DES COUVERTURES, DES PRETS ET DES OPERATIONS HORS BILAN

APERÇU DES COUVERTURES		GARANTIES HYPOTHÉCAIRES	AUTRES GARANTIES	EN BLANC	TOTAL
PRÊTS					
Créances sur la clientèle		-	45'994'110	1'926'290	47'920'400
TOTAL	**2009**	**-**	**45'994'110**	**1'926'290**	**47'920'400**
	2008	-	36'685'826	1'984'450	38'670'276
HORS BILAN					
Engagements conditionnels		-	2'756'998	583'222	3'340'220
Engagements irrévocables		-	568'000	-	568'000
TOTAL	**2009**	**-**	**3'324'998**	**583'222**	**3'908'220**
	2008	-	3'846'352	936'534	4'782'886

Note: Il n'y a pas de créance compromise au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008

3.2 REPARTITION DES PORTEFEUILLES DE TITRES ET DE METAUX PRECIEUX DESTINES AU NEGOCE, DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET DES PARTICIPATIONS

	2009	2008
PORTEFEUILLES DE TITRES ET DE MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE		
Titres de créance cotés *	-	-
Titres de créance non cotés	571'905	-
Titres de participation cotés *	23'917	256'000
Titres de participation non cotés	3'016'653	2'715'492
TOTAL	**3'612'475**	**2'971'492**
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidité	-	-

* cotés = négociés auprès d'une bourse reconnue

	VALEUR COMPTABLE		JUSTE VALEUR	
	2009	2008	2009	2008
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Titres de participation	538'000	-	538'000	-
- dont propres titres de participation	538'000	-	538'000	-
TOTAL	**538'000**	**-**	**538'000**	**-**
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidité			-	-

	NOMBRE		VALEUR COMPTABLE	
	2009	2008	2009	2008
INDICATIONS RELATIVES AUX PROPRES TITRES DE PARTICIPATIONS CONTENUS DANS LES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Etat au début de l'exercice	-	-	-	-
Achat	200	-	538'000	-
Etat à la fin de l'exercice	200	-	538'000	-

	2009	2008
PARTICIPATIONS		
Participations sans valeur boursière	45'932	46'112

¤ × ¤

3.3 DETAIL DES PARTICIPATIONS

		2009		2008	
NOM ET SIÈGE SOCIAL	ACTIVITÉ	CAPITAL SOCIAL	TAUX DE PARTICIPATION	CAPITAL SOCIAL	TAUX DE PARTICIPATION
Thaler Assurances S.A. Luxembourg	Agent en assurances	45'932	100,00%	46'112	100,00%

3.4 PRESENTATION DE L'ACTIF IMMOBILISE

				2009			
	VALEUR D'ACQUISITION	AMORTISSE-MENTS CUMULÉS	VALEUR COMPTABLE AU 31.12.2008	INVESTISSE-MENTS	AMORTISSE-MENTS	DIFFÉRENCES DE CHANGE	VALEUR COMPTABLE AU 31.12.2009
PARTICIPATIONS							
Participation majoritaire	47'842	-	46'112	-	-	(180)	45'932
TOTAL DES PARTICIPATIONS	47'842	-	46'112	-	-	(180)	45'932
Immeubles à l'usage de la banque	5'000'000	(1'808'804)	3'191'196	900'000	(163'648)	-	3'927'548
Autres immobilisations corporelles	2'541'812	(2'328'751)	213'061	712'910	(245'953)	-	680'018
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**7'541'812**	**(4'137'555)**	**3'404'257**	**1'612'910**	**(409'601)**	**-**	**4'607'566**

	2008	2009
Valeur d'assurance incendie des immeubles	6'206'486	6'394'045
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles	1'150'000	1'805'000

3.5 INDICATION DES ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

	VALEUR COMPTABLE DES ACTIFS MIS EN GAGE		ENGAGEMENTS EFFECTIFS	
	2009	2008	2009	2008
Créances sur les banques	320'482	1'117'223	110'495	348'906

3.6 INDICATION DES ENGAGEMENTS ENVERS LES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

Au 31 décembre 2009, l'institution de prévoyance professionnelle a des engagements envers la Banque de CHF 194'408 (2008: CHF 102'904).

PLAN DE PRÉVOYANCE

La Banque a signé deux contrats d'affiliation auprès d'une fondation collective, institution de prévoyance indépendante appliquant les dispositions légales régissant la prévoyance professionnelle (LPP) en Suisse. Un plan de prévoyance est destiné aux collaborateurs qui ne sont pas membres de la Direction et l'autre plan aux membres de la Direction. Les plans de prévoyance appliqués sont basés sur la primauté des cotisations.

- Au 31 décembre 2009, 12 assurés actifs (2008:15) font partie du plan destiné aux collaborateurs qui ne sont pas membres de la Direction. Ce plan de prévoyance est financé aussi bien par l'employeur que par les employés sur la base des cotisations fixées dans le règlement, soit 40% à la charge de l'assuré et 60% à la charge de l'employeur.
- Au 31 décembre 2009, 11 assurés actifs (2008: 7) font partie du plan destiné aux membres de la Direction. Ce plan de prévoyance est financé aussi bien par l'employeur que par les employés sur la base des cotisations fixées dans le règlement, soit 25% à la charge de l'assuré et 75% à la charge de l'employeur.

Le traitement des engagements de prévoyance se fonde sur la Swiss GAAP RPC 16 révisée au 1er janvier 2006. Les cotisations de l'employeur sont enregistrées comme charges courantes de l'exercice.

RÉSERVE DE COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR

Aucune réserve de cotisations n'a été constituée par l'employeur.

AVANTAGE / ENGAGEMENT ÉCONOMIQUE ET CHARGES DE PRÉVOYANCE

Pour chaque plan de prévoyance, il y a lieu de déterminer, du point de vue de la société, si le degré de couverture et la situation particulière de l'institution de prévoyance peut conduire à un avantage ou à un engagement économique. L'appréciation repose sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2008 de l'institution de prévoyance.

	EXCÉDENT DE COUVERTURE / DÉCOUVERT	PART ÉCONOMIQUE DE LA SOCIÉTÉ		VARIATION DE LA PÉRIODE	COTISATIONS AJUSTÉES DE LA PÉRIODE	CHARGES DE PRÉVOYANCE DANS LES FRAIS DE PERSONNEL	
		31.12.2009	31.12.2008			31.12.2009	31.12.2008
Institution de prévoyance sans excédent de couverture / découvert							
	-	-	-	-	797'134	797'134	732'974

¤ × ¤

3.7 PRESENTATION DES CORRECTIFS DE VALEURS ET DES PROVISIONS ET DE LEURS VARIATIONS EN COURS D'EXERCICE

	ETAT AU 31.12.2008	UTILISATIONS CONFORMES À LEUR BUT	NOUVELLES CONSTITUTIONS À LA CHARGE DU COMPTE DE RÉSULTAT	DISSOLUTIONS AU PROFIT DU COMPTE DE RÉSULTAT	ETAT AU 31.12.2009
CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS POUR RISQUES DE DÉFAILLANCE ET AUTRES RISQUES					
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	715'000	-	-	-	715'000
Autres provisions	20'385'000	-	3'900'000	-	24'285'000
SOUS-TOTAL DES CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS	**21'100'000**	**-**	**3'900'000**	**-**	**25'000'000**
À déduire					
Correctifs de valeurs compensés directement de l'actif	-	-	-	-	-
TOTAL DES CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS SELON LE BILAN	**21'100'000**	**-**	**3'900'000**	**-**	**25'000'000**

3.8 PRESENTATION DU CAPITAL SOCIAL ET INDICATION DES PROPRIETAIRES DE CAPITAL DETENANT DES PARTICIPATIONS DE PLUS DE 5% DE TOUS LES DROITS DE VOTE

	2009			2008		
	VALEUR NOMINALE TOTALE	NOMBRE DE TITRES	CAPITAL DONNANT DROIT AU DIVIDENDE	VALEUR NOMINALE TOTALE	NOMBRE DE TITRES	CAPITAL DONNANT DROIT AU DIVIDENDE
Capital-actions / Capital social	20'000'000	20'000	20'000'000	20'000'000	20'000	20'000'000
TOTAL DU CAPITAL SOCIAL	20'000'000	20'000	20'000'000	20'000'000	20'000	20'000'000

	2009		2008	
PROPRIÉTAIRES IMPORTANTS DE CAPITAL ET GROUPES DE PROPRIÉTAIRES DE CAPITAL LIÉS PAR DES CONVENTIONS DE VOTE	NOMINAL	TAUX DE PARTICIPATION EN POURCENT	NOMINAL	TAUX DE PARTICIPATION EN POURCENT
avec droit de vote:				
Famille Robert Cuypers, Belgique	4'542'000	22,71%	4'542'000	22,71%
M. Dirk Eelbode, Genève	4'462'000	22,31%	4'462'000	22,31%
M. et Mme Albert Barroo - Vandamme, Belgique	3'169'000	15,85%	3'169'000	15,85%
M. Filip Sabbe, Genève	2'248'000	11,24%	2'248'000	11,24%
M. Josef Stirnimann, Vaud	1'703'000	8,52%	1'703'000	8,52%
Mme Ingrid Leemans, Belgique	1'586'000	7,93%	1'586'000	7,93%

3.9 JUSTIFICATION DES CAPITAUX PROPRES

	2009	2008
CAPITAUX PROPRES AU 1ER JANVIER		
Capital social libéré	20'000'000	20'000'000
Réserve légale générale	5'900'000	4'840'000
Autres réserves	2'264'175	2'264'175
Bénéfice au bilan	7'983'201	11'114'460
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AU 1ER JANVIER (AVANT RÉPARTITION DU BÉNÉFICE)	**36'147'376**	**38'218'635**
+ Attribution à la réserve légale générale	500'000	1'060'000
- Prélèvement en faveur de la réserve légale générale	(500'000)	(1'060'000)
- Dividende	(6'000'000)	(10'000'000)
+ Attribution aux autres réserves	235'825	-
- Prélèvement en faveur des autres réserves	(235'825)	-
+ Attribution à la réserve pour propres titres de participation	538'000	-
- Prélèvement sur les autres réserves	(538'000)	-
+ Bénéfice de l'exercice	4'222'227	7'928'741
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE (AVANT RÉPARTITION DU BÉNÉFICE)	**34'369'603**	**36'147'376**
dont Capital social libéré	20'000'000	20'000'000
Réserve légale générale	6'400'000	5'900'000
Autres réserves	1'962'000	2'264'175
Réserve pour propres titres de participation	538'000	-
Bénéfice au bilan	5'469'603	7'983'201

3.10 PRESENTATION DE LA STRUCTURE DES ECHEANCES DE L'ACTIF CIRCULANT, DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET DES FONDS ETRANGERS

	2009							
	A VUE	DÉNONÇABLE	ECHÉANT					TOTAL
			JUSQU'A 3 MOIS	DE 3 À 12 MOIS	DE 12 MOIS À 5 ANS	DE PLUS DE 5 ANS	IMMOBILISÉ	
ACTIF CIRCULANT								
Liquidités	15'245'468	-	-	-	-	-	-	15'245'468
Créances sur les banques	66'451'601	53'784'680	-	-	-	-	-	120'236'281
Créances sur la clientèle	-	46'258'040	1'315'730	346'630	-	-	-	47'920'400
Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce	3'612'475	-	-	-	-	-	-	3'612'475
Immobilisations financières	538'000	-	-	-	-	-	-	538'000
TOTAL 2009	**85'847'544**	**100'042'720**	**1'315'730**	**346'630**	**-**	**-**	**-**	**187'552'624**
2008	71'170'754	52'254'146	372'245	50'000	-	-	-	123'847'145
FONDS ÉTRANGERS								
Engagements envers les banques	657'026	-	-	-	-	-	-	657'026
Autres engagements envers la clientèle	129'538'692	-	-	-	-	-	-	129'538'692
TOTAL 2009	**130'195'718**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**130'195'718**
2008	67'913'153	-	-	-	-	-	-	67'913'153

3.11 INDICATION DES CRÉANCES ET DES ENGAGEMENTS ENVERS LES SOCIÉTÉS LIÉES AINSI QUE DES CRÉDITS AUX ORGANES

Les organes ont des engagements auprès de la Banque pour un montant de CHF 99'664 (2008: CHF 177'492). Ce montant n'inclut pas les créances sur et les engagements envers les participations qualifiées mentionnées au pied du bilan pour un montant de respectivement CHF 346'508 et CHF 1'837'117. Les créances sur les participants qualifiés correspondent à des comptes courants débiteurs. Les intérêts prélevés sur ces comptes correspondent à ceux du marché. Les engagements envers les participants qualifiés correspondent à des comptes courants. Ces comptes ne sont pas rémunérés.

3.12 DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

	2009	2008
AUTRES ACTIFS		
Valeurs de remplacement positives découlant d'instruments dérivés	5'743'910	17'784'499
Autres	36'077	33'933
TOTAL	**5'779'987**	**17'818'432**

AUTRES PASSIFS		
Valeurs de remplacement négatives découlant d'instruments dérivés	5'264'654	16'831'027
Autres	2'296'104	1'548'613
TOTAL	**7'560'758**	**18'379'640**

4 INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN

4.1 RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

	2009	2008
Autres engagements conditionnels	3'340'220	4'364'886

4.2 RÉPARTITION DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS OUVERTS À LA FIN DE L'EXERCICE

	INSTRUMENTS DE NÉGOCE		
	VALEURS DE REMPLACEMENT POSITIVES	VALEURS DE REMPLACEMENT NÉGATIVES	MONTANT DU SOUS-JACENT
DEVISES / MÉTAUX PRÉCIEUX			
Contrats à terme	4'405'272	3'930'463	324'470'788
Swaps combinés d'intérêts et de devises	4'826	379	432'328
TITRES DE PARTICIPATION / INDICES			
Options (exchange traded)	1'333'812	1'333'812	77'348'668
TOTAL AVANT IMPACT DES CONTRATS DE NETTING			
2009	**5'743'910**	**5'264'654**	**402'251'784**
2008	17'784'500	16'831'027	563'602'397
TOTAL APRÈS IMPACT DES CONTRATS DE NETTING			
2009	**5'743'910**	**5'264'654**	**-**
2008	17'784'500	16'831'027	-

4.3 RÉPARTITION DES OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

	2009	2008
Placements fiduciaires auprès de banques tierces	173'373'213	286'075'180

4.4 REPARTITION DES AVOIRS DE LA CLIENTELE (EN MILLIONS DE FRANCS SUISSES)

	2009	2008
GENRE D'AVOIRS DE LA CLIENTÈLE		
Avoirs sous mandat de gestion	1'056	866
- dont en dépôt chez des tiers	79	84
Autres avoirs	642	572
TOTAL DES AVOIRS DE LA CLIENTÈLE	1'698	1'438
Apports / Retraits nets d'argent frais auprès de la Banque	(10)	90

- Les avoirs de la clientèle sont composés d'actions, d'obligations, de fonds de placements, de dépôts fiduciaires, de produits structurés, d'autres titres et de liquidités. Les intérêts courus font partie des avoirs de la clientèle.
- Il n'y a pas de prises en compte double.
- Les autres avoirs correspondant à la définition de "more-than-custody-only" comprennent tous les avoirs déposés auprès de la Banque pour lesquels les clients n'ont pas signé un mandat de gestion. Le tableau ci-dessus ne représente pas d'avoirs "custody-only".
- Les apports et retraits nets d'argent frais prennent en compte uniquement les nouveaux apports et les retraits (sans prise en compte des intérêts ou commissions).

5 INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU COMPTE DE RÉSULTAT

5.1 RÉPARTITION DU RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE

	2009	2008
Titres	346'711	-290'018
Changes	2'901'483	3'076'417
TOTAL	**3'248'194**	**2'786'399**

5.2 RÉPARTITION DE LA RUBRIQUE CHARGES DE PERSONNEL

	2009	2008
Appointements	6'407'019	6'228'860
Contributions à l'institution de prévoyance en faveur du personnel	797'134	732'974
Prestations sociales	591'059	508'432
Autres charges de personnel	346'636	278'505
TOTAL	**8'141'848**	**7'748'771**

5.3 RÉPARTITION DE LA RUBRIQUE AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	2009	2008
Coûts des locaux	170'759	179'397
Coûts de l'informatique	416'510	478'230
Autres charges d'exploitation	2'036'237	1'694'934
TOTAL	**2'623'506**	**2'352'561**

BanqueThaler

Rue Pierre Fatio 3 | CH-1204 Genève | Suisse
t: +41 22 707 09 09 | f: +41 22 707 09 10
info@banquethaler.ch | www.banquethaler.ch